

Fiche d'action / Projet

C 1.3 - TRI ET RECYCLAGE DES DECHETS

Contexte :

- Le maintien d'un environnement de qualité est important non seulement pour la qualité de vie des habitants, mais aussi pour maintenir notre attractivité touristique.
- Les efforts entrepris (par ex.: organisation du système de collecte des déchets spéciaux) pour la mise à disposition de systèmes de collectes et de tris des déchets ont certes apporté de nombreuses améliorations, mais il reste des lacunes à combler.

La mise en place de la collecte des résidus phytosanitaires, l'élimination de certaines décharges sauvages constituent des exemples d'actions à entreprendre.

Objectifs :

- Sauvegarder un environnement sain dans notre région et maintenir l'attractivité du paysage

Actions :

- Etablir un plan régional des nuisances
- Mettre en place des dispositifs de collectes, recyclage et tri des déchets (phytosanitaires, déchets spéciaux, ...)
- Intervenir pour l'élimination des décharges en plein air non conformes
- Participer à l'information et à la sensibilisation

Rôle de la région

Initiative	Respons.	Coordin.	Appui
X			
		X	
		X	
			X

Evaluation :

-
-
-
-

Réalisé	En cours	Echec